

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Hygiène et sécurité

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Sécurité des biens et des personnes*, spécialité *Hygiène et sécurité* (LP HS), créée en 2008, a pour objectif de former des cadres capables d'appréhender les problématiques de la sécurité et la santé au travail pour les personnes, la sécurité des biens et la préservation des installations industrielles et de l'environnement. Les diplômés ont des connaissances en matière d'organisation des entreprises ainsi que des compétences en gestion de projets et d'intervention concernant la prévention des risques.

Cette formation est ouverte en formation initiale par alternance avec la possibilité d'intégrer des contrats de professionnalisation, localisée sur le campus de Creil de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Oise. Elle s'inscrit dans le prolongement du DUT (Diplôme universitaire de technologie) Hygiène Sécurité Environnement de l'IUT de l'Oise.

Analyse

Objectifs
<p>La formation a pour objectif de former des étudiants aux métiers dédiés à la sécurité des biens et des personnes et à la préservation des installations industrielles et de l'environnement. Les diplômés sont formés pour apporter aux entreprises leurs compétences en matière de gestion du facteur humain et des risques technologiques, qui dans le cadre de l'amélioration de la productivité et de la qualité, sont confrontés à un ensemble de tâches techniques, d'activités (diagnostic, prévention, protocoles ou modes opératoires) et de gestion des interventions. Enfin, la LP permet de sensibiliser les étudiants aux problèmes d'hygiène et de management environnemental. Les débouchés sont axés à court terme sur des métiers d'animateur et d'assistant technique dans le domaine de la qualité-hygiène-sécurité-environnement, avec une évolution à moyen terme vers des fonctions de cadres techniques dans la prévention des risques technologiques et environnementaux. Les métiers auxquels le diplôme prépare sont ainsi clairement identifiés et les contenus des enseignements sont en adéquation avec l'apprentissage des compétences nécessaires à l'exercice de ces métiers. Toutefois, le métier »assistant technique et conseil en qualité » (mentionné dans la fiche du-répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) demande probablement des compétences plus larges. Tous ces domaines sont développés à travers plusieurs modules dont des unités d'enseignement spécifiques : sécurité et fiabilité humaine, analyse de l'activité au travail, prévention des risques et qualité, management environnemental et risque biologique.</p>

Organisation
<p>La structure de la formation est bâtie sur trois types d'enseignement :</p> <p>Une formation générale : UE (Unité d'enseignement) 1, Structure et enjeux de l'entreprise.</p> <p>Une formation d'appui : UE2 Techniques de communication, UE 3, Informatique, anglais et statistiques et UE 4 Connaissance et prévention des risques professionnels</p> <p>Une formation métier : HS1 Sécurité fiabilité humaine, HS2 Analyse de l'activité travail, HS3 Prévention des risques et qualité, HS4 Management environnement et risques biologiques.</p> <p>Ce découpage pertinent s'étale sur deux semestres, 450 heures d'enseignement en face à face, articulées sur 7 unités d'enseignement, un projet tuteuré de 150 h et un stage de 16 semaines.</p> <p>En outre, des conférences sont organisées par des partenaires en lien avec la sécurité et la santé au travail et donnent du sens aux aspects théoriques du diplôme.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP HS complète les deux autres LP <i>Management de la qualité</i> à l'IUT de Soissons et <i>Sécurité et prévention des risques professionnels</i> à l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences exactes et naturelles de Reims. Elle apporte un regard particulier sur les facteurs humains et les risques psychologiques.</p> <p>De surcroît, la formation bénéficie de la synergie des partenariats avec l'institut national de l'environnement et des risques industriels (INERIS), le Service départemental d'incendie et de secours de l'Oise (SDIS 60), le MEDISIS (Service interentreprises de santé du Travail) à Beauvais, la SNCF et les collectivités locales. Ces partenaires assurent un bon ancrage auprès des représentants de la spécialité dans la Région. Ces derniers permettent l'organisation de conférences, visites, forum et interventions pédagogiques et fournissent les stages et des contrats d'alternance aux étudiants.</p> <p>Cette licence professionnelle est bien intégrée dans l'environnement socio-économique sur le plan régional.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée de cinq maîtres de conférences (MCF), deux professeurs certifiés affectés à l'enseignement supérieur (PRCE), un professeur associé (PAST), trois enseignants du secondaire qui assurent 266 heures d'enseignement (38 %) et de 14 professionnels qui assurent 184 heures d'enseignement. Les professionnels intervenants dans la formation occupent tous des responsabilités dans le cœur des métiers préparés par le diplôme, leur recrutement est structuré avec une analyse des postes occupés et un entretien. Dans chaque UE, il y a toujours l'intervention d'un enseignant titulaire.</p> <p>Il existe un bon équilibre entre les deux types d'enseignants et la progression de l'apprentissage, du général aux spécificités professionnelles, semble tout à fait pertinente.</p> <p>Le dossier laisse apparaître une difficulté quant à la participation des professionnels aux réunions et il ne donne aucune indication sur l'organisation de l'encadrement pédagogique (réunion pédagogiques, conseil de perfectionnement, participation aux jurys).</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs après avoir stagné sur quatre ans entre 10 et 14 étudiants, s'élèvent à 21 lors de l'année 2015/2016.</p> <p>Il aurait été intéressant d'avoir une vision du nombre de candidats qui ont postulé sur cette licence chaque année afin de mesurer son taux d'attractivité. On s'aperçoit que l'intégration d'étudiants en contrat de professionnalisation a permis de consolider les effectifs. 8 contrats étaient d'ailleurs en cours de négociation à la rentrée 2016-2017. Pour les 5 dernières promotions, les candidats sont issus en majorité de DUT (63 %), et de façon plus accessoire de diplômes étrangers (20 %), de brevet de technicien supérieur - BTS (9 %) et de deuxième année de licence - L2 (7 %).</p> <p>Le taux de réussite moyen à l'examen est de 80 % sur les 5 dernières années. Il semble que le nombre d'étudiants en contrat de professionnalisation sur ces 2 années ait amélioré ce taux.</p> <p>La synthèse concernant l'insertion des étudiants est assez limitée. Les informations sont réparties dans différentes rubriques et on n'a pas d'éléments chiffrés sur l'assiette des calculs. L'enquête de juin 2011 mentionne un taux d'insertion de 78,6 %, sans préciser la promotion concernée (2009-2010 ou sortie 2010-2011). L'enquête de 2014 sur la promotion 2011-2012 indique que 70 % des diplômés répondants ont un emploi, mais le taux de retour de l'enquête est trop faible (19 %) pour conclure à une bonne performance. Enfin, les résultats de l'enquête menée en décembre 2013 sont ambigus : 80 % des ¾ de la promotion sont en emploi. Enfin, aucune indication n'est donnée sur le type d'emploi occupé, leur degré d'adéquation avec la formation ou leur nature : contrat à durée indéterminée (CDI) ou contrat à durée déterminée (CDD).</p>

Place de la recherche
<p>Les Maîtres de Conférences ont constitué en juin 2015 une commission pour redynamiser la recherche sur le site de Creil afin de pallier le fait qu'il n'y ait pas de laboratoire de recherche sur ce site. La forte présence (38 %) d'enseignants-recherches dans le diplôme permet un enrichissement permanent des enseignements.</p> <p>Des projets de recherche sur les alternatives à l'emploi de pesticides contribuent à enrichir les connaissances sur les règles d'hygiène pour le travail en milieu stérile, les agents biologiques à éviter pour prévenir toute contamination, et les méthodes analytiques pour la détection de molécules.</p> <p>Le projet tuteuré apporte une démarche méthodologique à la recherche dans ses concepts de base, sur des thématiques d'entreprises concrètes. Ainsi, la recherche tient une place importante dans la LP HS.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La structure de la formation est conçue pour développer chez les étudiants des compétences professionnelles opérationnelles. Les étudiants en formation initiale classique, suivent un stage de 16 semaines. Les professionnels assurent des cours dont le volume horaire représente 43 % de la maquette sur des modules à vocation professionnalisante notamment sur trois spécialités, et l'UE 5 qui traite de la prévention de la santé et de l'hygiène au travail.</p> <p>Des liens étroits sont noués avec des entreprises et institutions qui relèvent des métiers cible de la LP HS. Ces enseignements permettent aux étudiants une approche analytique de cas concrets en situation professionnelle.</p> <p>Concernant les étudiants en contrat de professionnalisation, l'alternance a été programmée sur un rythme de deux semaines en entreprise et une semaine à l'IUT.</p>
Place des projets et des stages
<p>Afin de permettre aux étudiants de mettre en pratique les connaissances acquises, la LP HS d'une part, intègre un stage de 16 semaines ou une alternance pour les contrats de professionnalisation, et d'autre part, des projets tuteurés, effectués en binômes et encadrés par un enseignant ou un professionnel. Ces derniers revêtent la forme de recherches documentaires sur des sujets d'actualité sur des thèmes inhérents à l'hygiène, la sécurité ou l'environnement.</p> <p>Chaque étudiant bénéficie d'une aide pour la recherche de stages, un fichier d'entreprises est mis à disposition à cet effet.</p> <p>Pour montrer la volonté de placer ces deux exercices au cœur de la pédagogie, un livret « projet tuteuré et stage » est remis à chaque étudiant lors de son intégration.</p> <p>Pour le stage comme pour le projet tuteuré, chaque étudiant est suivi par un enseignant et un professionnel.</p> <p>Les thématiques des projets tuteurés et les missions de stage sont en corrélation avec le niveau du diplôme, et favorisent la prise de recul des étudiants.</p>
Place de l'international
<p>La LP HS est présentée comme une licence de proximité ; néanmoins, l'IUT de l'Oise collabore avec plusieurs universités étrangères sans pour autant donner d'informations, outre les pays, sur les modalités de participation. Pour la rentrée 2016, six étudiants Campus France ont été retenus.</p> <p>Il serait intéressant de mettre en place un échange de bonnes pratiques et de problématiques entre techniciens HSE des différents pays. Car en matière de HSE, les priorités ne sont pas les mêmes dans toutes les entreprises de la planète.</p> <p>Il a été mis en place une aide de deux séances d'entraînement pour les étudiants désirant passer le TOEIC (<i>Test of english for international communication</i>).</p> <p>Malgré la difficulté d'obtention de visas, chaque rentrée 2 à 3 étudiants étrangers sont intégrés à la promotion.</p> <p>Ces différents éléments montrent l'intérêt porté par la LP HS à l'international, même si la licence est qualifiée plus haut de licence de proximité.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement suit une procédure adaptée avec l'étude des dossiers et un entretien complémentaire éventuel. Le recrutement est plutôt local, la majorité des étudiants proviennent de diplômes universitaires de technologie (DUT 72 %), de brevets de techniciens supérieur (BTS 14 %) ou encore de diplômes étrangers (14 % sans autre précision sur les diplômes). Une passerelle a été mise en place entre la L2 <i>Chimie, biologie psychologie</i> et la LP HS (pour l'instant, le nombre de candidats bénéficiant de cette passerelle est faible). 52 % Les étudiants proviennent des régions « Les Hauts de France » (52 %) et Ile de France (33 %), et 15 % de l'étranger. Pour intégrer la LP HS, les candidats doivent justifier soit d'un diplôme ou niveau de deux années d'enseignement supérieur d'un domaine compatible avec la spécialité HSE, soit d'une expérience professionnelle ou d'acquis personnels dans la spécialité.</p>

Il a été mis en place un dispositif d'aide à la réussite avec une organisation pédagogique autour d'un enseignant référent, du responsable de stage, du responsable du projet tuteuré et du responsable de la licence. Des séances de soutien pour combler les lacunes et renforcer la culture scientifique des étudiants concernés sont organisées.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Cette partie du dossier est très succincte. Les enseignements sont dispensés en présentiel (450 heures de cours) sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques pour les enseignements scientifiques. Hormis la mise à disposition de cours sur l'espace numérique de travail (ENT), la place du numérique n'est pas très développée, le dossier évoque simplement « certains savoirs » accessibles aux étudiants désireux d'approfondir ... On ne sait pas si des matériels ou des logiciels spécifiques à la gestion de la sécurité sont mis à disposition des étudiants.

Evaluation des étudiants

Les conditions d'obtention de la LP HS sont celles définies classiquement pour les licences professionnelles conformément à l'arrêté du 17 novembre 1999. L'évaluation se fait par contrôle continu et examen final. Une session de rattrapage est organisée pour les étudiants n'ayant pas réussi à la première session.

Le diplôme est validé de manière classique et réglementaire en obtenant une moyenne de 10/20 sur l'ensemble des UE, du stage et du projet tuteuré. Une moyenne générale à l'ensemble des unités d'enseignement spécialisées est exigée. L'étudiant doit obligatoirement passer les épreuves de rattrapage pour les unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 8/20.

La composition du jury est pertinente pour un diplôme dont la vocation est l'intégration professionnelle avec au moins un quart et au plus la moitié de professionnels.

Suivi de l'acquisition de compétences

Les compétences à acquérir sont décrites et répertoriées sur la fiche RNCP donnée en annexe. Le suivi de l'acquisition se fait au travers du suivi des fiches de stage (non fournies) remplies par les tuteurs-entreprises.

On ne dispose pas d'informations sur les modalités de suivi de l'acquisition des compétences.

Suivi des diplômés

Les résultats donnés dans le dossier sur le suivi des diplômés sont très incomplets.

Une enquête réalisée au 1er décembre 2014 sur la promotion 2011/2012 par le bureau d'information et d'orientation (BIOP) de UPJV n'a obtenu que 19 % de taux de réponse et montre que 70 % des répondants ont un emploi, 16 % sont en recherche d'emploi et 6 % poursuivent leurs études.

Au 1er décembre 2013 (sur la promotion 2010/2011), 60 % des étudiants répondants avaient un emploi. On ne dispose pas d'informations plus précises sur la nature des emplois trouvés, ni sur leur localisation. En outre aucune information sur les promotions plus récentes (2012/2013, 2013/2014 et 2014/2015) n'est fournie.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants, de professionnels et d' « usagers ». Il se tient une fois par an et contribue à adapter les contenus de la formation aux évolutions de la profession.

A partir de l'année 2016/2017, le rythme des conseils de perfectionnement sera semestriel, car l'évolution des métiers nécessite un travail supplémentaire de formalisation et de restitution des préconisations opérationnelles.

Une autoévaluation permet de faire le bilan avec « l'évaluation des formations » réalisée par le service universitaire de la pédagogie. En 2015, l'enquête a permis de mettre en exergue les points à améliorer, notamment : la charge de travail des étudiants, l'encadrement du rapport de stage par les tuteurs, les services de la Vie étudiante.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La LP *HS* dispose d'un fort ancrage dans le monde professionnel et d'une forte complémentarité avec l'offre de formation de l'UPJV.
- L'organisation de la formation est équilibrée tant dans les contenus des enseignements que dans la composition de l'équipe pédagogique, avec une forte complémentarité entre les intervenants enseignants-chercheurs et les intervenants professionnels.
- La bonne évolution des effectifs atteste de l'attractivité de la formation.

Points faibles :

- Le dossier manque d'informations sur l'insertion professionnelle (faible taux de retour, ancienneté des données fournies, manque de caractéristiques des emplois trouvés), sur l'évaluation des compétences (pas de notion de portefeuille de compétences), sur le fonctionnement des instances pédagogiques.
- L'éloignement géographique des intervenants professionnels pose des problèmes vis à vis de la tenue des réunions pédagogiques.

Avis global et recommandations :

La LP *HS* dispose d'un fort ancrage dans le monde professionnel, favorisant l'adaptation de la formation aux évolutions des métiers de la sécurité des biens et des personnes. La LP *HS* remplit de façon satisfaisante les objectifs de formation professionnalisaante, et l'équipe pédagogique est parfaitement équilibrée en nombre et en compétences pour améliorer la visibilité et l'attractivité de la formation.

Cependant, il conviendrait d'engager une réflexion sur les modalités d'organisation de la formation afin de pallier les difficultés évoquées dans le dossier liées à l'éloignement de certains intervenants professionnels.

Il serait également souhaitable d'améliorer la lisibilité des éléments disponibles sur le suivi des diplômés, de mettre en place un dispositif de statistiques d'enquêtes d'insertion plus précis qui permettrait une meilleure synthèse des différentes sources d'enquêtes.

Il conviendrait aussi de mener des actions pour réussir à diversifier davantage les profils (diplômes d'origine) des candidats. Par ailleurs, il semble opportun d'accentuer le recours aux contrats de professionnalisation avec une démarche de convention-cadre annuelle avec les entreprises partenaires incluant les prestations déjà existantes (conférence, visites sur sites, mise à disposition d'intervenants, nombre de postes théoriques en stage et en contrat de professionnalisation).

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**
Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1
 03-22-82-72-52
e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation
LICENCE PROFESSIONNELLE HYGIENE ET SECURITE

Vos Réf C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013794-018680-RT

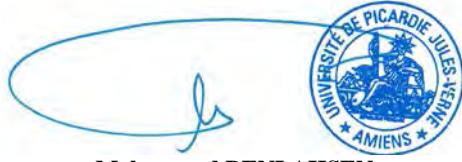
Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'IUT de l'Oise à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le Directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous signaler que nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN